PUBLIÉ LE 13/10/2011 07:43 | **ANNIE GARDÈRE**

Agen. Maltraitance à La Candélie: qui sont les vrais responsables?

Cette question fut au cœur des débats, hier, au tribunal correctionnel d'Agen devant lequel trois prévenus comparaissaient. Deux aides-soignants de l'hôpital psychiatrique de La Candélie, à Pont-du-Casse pour violences sur personnes vulnérables et un infirmier psychiatrique pour subornation de témoins.

Les faits semblent simples au départ : à deux reprises, des patients et du personnel soignant sont témoins, de septembre à octobre 2010, de gestes de maltraitance de la part de deux aides-soignants à l'encontre d'un patient.

Un autiste est giflé parce qu'il ne voulait pas prendre une douche et, une autre fois,il est traîné au sol pour essuyer le café qu'il avait renversé. « Mais comment faire parfois pour ne pas laisser dégénérer une situation de crise qui peut faire boule de neige ? », se défendent les prévenus.

Le personnel témoin en réfère à sa hiérarchie. Un infirmier, le troisième prévenu, intervient pour demander des témoignages de complaisance à ses collègues.

Et les choses se compliquent. Dans la salle d'audience du tribunal se profilent plusieurs fils rouges et sont épinglés au menu du jour d'autres facettes de cette affaire où les prévenus deviennent les victimes d'un système, sans oublier d'une petite guéguerre interne entre syndicats.

Un psychiatre de La Candélie et un docteur en psychologie de l'hôpital psychiatrique de Cadillac témoignent à la demande de Me Miranda qui défend les prévenus.

L'un épingle le regroupement dans un même pavillon de trop de malades difficiles, avec un effectif réduit. L'autre confirme que le personnel soignant est livré à lui-même pour gérer les situations à problèmes.

Oui, mais « ils ont dérapé » déplore Me François-Bellandi qui défend les intérêts de la victime, placé sous la tutelle de son père, présent dans la salle.

Pour le représentant du Ministère public « c'est un abandon des services publics ».

Il déplore qu'aucun cadre de santé ne soit présent. Ils ont déclaré n'être au courant de rien. « Ils se couvrent » constate le procureur. « Tous ces faits révèlent un établissement en crise ».

Il requiert quatre mois de prison avec sursis, peine symbolique pour lui, et estime que les faits de subornation de témoins ne sont pas caractérisés.

Me Miranda appuie sa défense sur les difficultés rencontrées par un personnel sans soutien et dont les compétences et l'amour de leur métier ne sont pas remises en question.

Le tribunal rendra son délibéré le 16 novembre.







AUJOURD'HUI À LA UNE

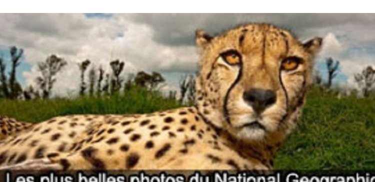

Albi. La mort de Francis Doujal reste un mystère
Aujourd'hui seront célébrées à Albi les obsèques de Francis Doujal. Cet Albigeois de 61 ans avait été retrouvé sans...


Moissac. Deux jeunes adolescentes dépouillent une mamie
Les gendarmes moissagais sont plutôt du genre tenaces ! Pour preuve, l'affaire qui s'est déroulée...


Bourges. Le forcené tue la policière avec un sabre japonais
Un professeur armé d'un sabre a tué une policière de 30 ans, hier matin, à la préfecture de Bourges (Cher) et blessé...

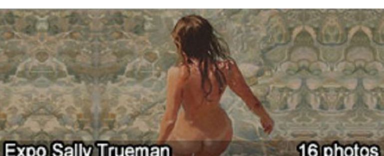
Clara Morgane, supportrice de l'OM
Béziers. L'enseignante qui s'était immolée n'a pas survécu
Gaillac. Ex-rugbyman et hôtelier "social"
Beaumont-de-Lomagne. Un feu repéré par un avion de ligne
Albi. Privée de sa nationalité, elle est menacée d'expulsion
Seilh. Un magasin dévalisé en quelques minutes
La France en finale au bout du suspens





Sous le charme des supportrices 22 photos

Les plus belles photos du National Geographic



Expo Sally Trueman 16 photos

RÉAGISSEZ

MODE D'EMPLOI

1. Remplir correctement les cases ci-dessous.
2. Validez le mail de confirmation envoyé dans votre boite mail.

Titre :

Votre message :

Vous êtes déjà inscrit ? **cliquez-ici** Lire la charte de modération

* Pseudo :

* Code Postal :

Données personnelles non publiées :

* E-mail :

* Nom :

* Prénom :

Code :

a 4 1 b f

* Entrer le code affiché :

* Champs requis

ENVOYER

J'autorise ladepeche.fr à publier et faire usage de mon commentaire

Haut de page

LOT-ET-GARONNE





FCPE 47. Noëlle Goubaut :"Des inquiétudes et de la vigilance"
L'assemblée générale de FCPE départementale (Fédération conseil parents d'élèves) a lieu aujourd'hui, à Damazan. Rencontre avec la présidente...



Villeneuve. Les policiers luttent contre les cambriolages
Les policiers ont travaillé sur réquisition du procureur de la République, route de Bordeaux. « Cette réquisition nous permet de contrôler les...



Le club des cinq se sait en goguette
Les clubs lot-et-garonnais qui brigueront une qualification pour le tour suivant sont au nombre de cinq, ce week-end. Trois évolueront à domicile,...

Tous les articles »